

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du : 26 avril 2018

Présents : Mmes AIRES, BRULE, LAGACHERIE,
Mrs ESCARIO, FRISONI, HAEIN, LAURENS,, MARTINEZ, SANCHEZ,
Excusée : Mme PALLEC
Procuration de Mme PALLEC à Mme LAGACHERIE,
Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire.

Ouverture de la séance à 20h00

Monsieur le Maire demande au conseil d'ajouter à l'ordre du jour l'embauche d'un salarié saisonnier
Le conseil municipal accepte à l'unanimité

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTÉES
Embauche d'un salarié	Le Maire explique que pour faire face à un accroissement de travail il est nécessaire d'embaucher un salarié saisonnier de mai à novembre et si besoin en plus, créer une autre embauche	Pour : 10
Salle des associations : installation de l'office de tourisme	- Modification du règlement intérieur : Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du règlement de la salle des associations et propose d'ajouter les points suivants : caution de 200 euros et demander l'attestation d'assurance. Prêt de la salle pour les assemblées générales d'association du village, au-delà d'une demi-journée d'occupation, faire payer 15 € par jour du 1er mai au 30 septembre, et 40€ par jour du 1er octobre au 30 avril. - prêt de la salle pour l'installation du bureau de l'office de tourisme Faire une convention , l'électricité sera à leur charge	Pour : 10
SDEHG : délibération annuelle	Afin de simplifier les procédures et de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés, il est proposé de voter une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de 10000 € maximum de participation communale.	Pour : 10
Participation financière CH MARCHANT	Monsieur le Maire propose de donner 100 € pour un élève	Pour : 10
Taxes	Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le produit fiscal de référence nécessaire à équilibrer les recettes de fonctionnement pour l'exercice 2018 est insuffisant et propose les taux suivants : Taxe d'habitation : 2,88 % Foncier bâti : 7,54 % Foncier Non bâti : 72.77 %	Pour 9 Contre 1
SITPA clôture des comptes	Suite à la dissolution du SITPA , les comptes du SITPA doivent être clôturés, il y a lieu de délibérer.	Pour : 10

Eglise	Monsieur le Maire présente le programme d'opération de restauration de l'église et propose de lancer la procédure adaptée pour la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation de l'opération.	Pour 9 Abstention 1
CCAS	<p>Suite au renouvellement général des conseils municipaux, il est nécessaire de renouveler le conseil d'administration du CCAS :</p> <p>Après le vote du Conseil Municipal ont été élus au sein du conseil municipal :</p> <p>BRULE Michèle AIREs Martine LAGACHERIE Luce SANCHEZ Pierre</p> <p>Membres nommés par la Maire :</p> <p>MAOUT Jacqueline REBONATO Jeanne RIDE L Corine LAGACHERIE Roland</p>	Pour 10
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> - Information : tirage au sort pour les assises - demande du Petit montagnard pour le marché du samedi - installation d'un camion pizza - Aménagement des toilettes à la perception - Passage du Tour de France le 24 juillet - Désherbage : stage proposé - Info : Fromagerie du Mont royal va faire un essai d'affinage de fromage - Installation de jardinières devant la statue de Gloria Coronas.- 	

Fin de séance à 21 heures